

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 21/02/2011

Présents : Jeannine Vallat, Catherine Vallois, Brigitte Parison, Hervé Quintin, Jean Luc Courtois, Christian Laby, Jean Philippe Ganne

Absente excusée : Pascale Baty

Absente : Martine Bras

- Approbation du PV de la dernière réunion
- Point sur le compte :

recettes	dépenses	bilan
30 304,91€	31 126,25€	-821,34€

La clôture du livret A de la banque postale pose quelques problèmes mais Jean-Luc et Catherine gèrent.

- Point sur les subventions :

Dans le journal aucune subvention du conseil général : Hervé doit voir Martine pour remédier à cela, puis me transmettre le point sur ces subventions.

- Point sur le logiciel :

Jean-Luc voit s'il peut mettre les fichiers en pdf et s'ils peuvent être imprimés (pour fin mars 2011).

- Point sur les adhérents :

Actuellement 216 cartes payées (il manque celles du FCC+ Tennis+ Taekwondo)

- Mise au point pour les sections FCC et Tennis :

Pour 2009/2010, le FCC a encaissé 216€ (27 adultes ?) qui n'ont pas été reversés à la MJC

Pour 2010/2011, pas de versement à la MJC

Difficultés de comprendre lorsqu'il y a des comptabilités « parallèles »

Hervé doit envoyer à Jean-Luc le montant des consommations de la soirée belotte.

↓ Discussion avec le responsable :

- 1) **qu'en est-il du projet de rejoindre le FCJ ? (les 2 ans de démarrage étant écoulés)**
- 2) **actuellement le FCC doit les 216€ pour 2009/2010 et les cartes d'adhésion de 2010/2011**

En réponse à l'évocation de Christian Guyard, à propos du déficit de la section tennis, de la possibilité de quitter la MJC ou que la MJC comble ce déficit, le bureau rappelle qu'**il y a mutualisation avec les sections qui ont toujours eu une comptabilité faite par la MJC mais en toute logique pas de mutualisation avec les sections indépendantes.**

A charge pour la section d'augmenter ses tarifs si nécessaire ou de quitter la MJC s'elle le souhaite.

Même décision pour le FCC.

- Point sur le matériel :

Hervé contacte Martine : a-t-elle reçu des devis pour l'achat des tatamis ? sinon Jean-Philippe s'en charge.

- Hervé doit nous envoyer le point sur le bar.

- Concernant les sponsors :

Création d'un fichier où apparaîtront les numéros de factures et les chèques .

- Questions diverses :

↓Hervé et Catherine s'occupent de la recherche d'un prof de danse , avec l'APASSE 10.

↓Christian poursuit son étude sur les devis des prestations des sociétés de nettoyage et sur l'emploi d'une personne de « ménage ».

↓Hervé et Catherine se renseignent pour le choix du cadeau de départ de madame Lheureux. Proposition de faire son pot de départ le soir des feux de la St Jean.

↓Demande à faire à chaque responsable de section : qui viendra nous aider le jour du vide grenier (21 aout) nous avons besoin de personnes surtout à l'ouverture (5h30) pour gérer les exposants et leur placement.

↓Réponses à propos de la mise en place des décors du théâtre :

S'il y a possibilité de jouer les 12 et 13 novembre (à la place des 26 et 27 novembre), les décors pourront être installés à partir du 13 octobre

Sinon à partir du 20 octobre avec représentations supplémentaires les 26 et 27 novembre.

Dans tous les cas : **démontage des décors au plus tard le mardi suivant la dernière représentation.**

Fin de la réunion à 23h.

La secrétaire : B Parison